



En exercice : 58

Présents : 45

Votants : 50

Séance du 19 janvier 2026

Le dix-neuf janvier Deux Mille Vingt-Six à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 13 janvier 2026, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVILLE
CRAON
CUILLÉ
DENAIZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES ST GAULT
RENAIZÉ
SENONNES
SIMPLÉ
ST AIGNAN S/ROË
ST ERBLON
ST MARTIN DU LIMET
ST MICHEL DE LA ROË
ST POIX
ST QUENTIN LES ANGES
ST SATURNIN DU LIMET

DEROUET Loïc, titulaire
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
SORIEUX Vanessa, titulaire
/
TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COUËFFÉ Dominique, titulaire
LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires
BANNIER Géraldine, titulaire
de GUÉBRIANT Bertrand, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, titulaires
HINCELIN Marie-Noëlle, titulaire
GOHIER Odile, titulaire
BASLÉ Jérôme, titulaire
BERSON Christian, titulaire
/
LECOT Gérard, titulaire
CHADELAUD Gaëtan, titulaire
ROSSIGNOL Didier, suppléant
DERVAL Séverine, JUGÉ Joseph, titulaires
BRÉHIN Colette, titulaire
CHANCEREL Philippe, titulaire
BAHIER Alain, titulaire
CHAMARET Richard, GARBE Pascale, titulaires
GENDRY Daniel, titulaire
RESTIF Vincent, titulaire
LEFÈVRE Laurent, de FARCY de PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, titulaires
BARBÉ Béatrice, titulaire
CLAVREUL Yannick, titulaire
GUILLET Vincent, titulaire
GAUCHER Olivier, titulaire
/
GILLES Pierrick, titulaire
/
GUINEHEUX Dominique, titulaire
/

Étaient excusés : DOREAU Jean-Sébastien (Cossé-le-Vivien), CHAZÉ Monique (Craon), RAGARU Edit (Craon), TESSIER Jean-Pierre (La Boissière), PENE Loïc (St-Aignan-Sur-Roë), BOURBON Aristide (St-Martin-du-Limet), DESHOMMES Catherine (Cuillé), VALLÉE Jacky (Chérancé), MADIOT Isabelle (Suppléante - St Saturnin du Limet), BEUCHER Clément (St-Poix), JULIOT Thierry (La Rouaudière), GUIARD Philippe (Craon)

Étaient absents : HAMARD Benoit (Craon), PELLUAU Philippe (Renazé), BEDOUET Gérard (St-saturnin-du-Limet)

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Loïc PENE a donné pouvoir à Vincent GUILLET
Aristide BOURBON a donné pouvoir à Jean-Eudes GAUBERT
Jean-Sébastien DOREAU a donné pouvoir à Florence BÉZIER

Edit RAGARU a donné pouvoir à Aurélie MAHIER
Monique CHAZÉ a donné pouvoir à Bertrand de GUÉBRIANT

Secrétaire de Séance : Élu M. Maxime CHAUVIN, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2026-01/03 : ÉCONOMIE – EMPLOI – AGRICULTURE – TRÈS HAUT DÉBIT

Séance du : 19 janvier 2026

OBJET 2026-01/03 : ÉCONOMIE - EMPLOI – AGRICULTURE – TRÈS HAUT DÉBIT

FOIRE AUX POULAINS 2025 – DEMANDE DE SUBVENTION PAR LE SYNDICAT DU PERCHERON MAYENNAIS

Commentaires : * sortie de **Philippe GUIARD** et arrivée de **Richard CHAMARET**

Philippe GUIARD ne prend pas part au vote et par le jeu des pouvoirs

Ce qui porte le nombre de présents à : (45) et le nombre de votants à : (50) par le jeu des pouvoirs

Monsieur Daniel GENDRY, Vice-Président en charge de l'Économie, l'Emploi, l'Agriculture et le Très Haut Débit, informe le Conseil Communautaire que le Syndicat du Percheron Mayennais a organisé le 25 octobre dernier une foire aux poulains à Craon.

La filière Percheronne a effectivement besoin d'être dynamisée (il n'existe pas de foire à l'échelle régionale, seule une foire aux Poulains est organisée dans l'Orne) et le syndicat du Percheron Mayennais souhaite valoriser les éleveurs locaux.

Cet évènement a été organisé à l'hippodrome de Craon et a permis d'exposer 70 poulains.

Le Syndicat du Percheron Mayennais sollicite la Communauté de Communes du Pays de Craon pour subventionner cet évènement : il s'agirait d'une subvention pour couvrir les frais de défraiement des exposants.

Sur proposition de la commission Économie-Emploi-Agriculture-THD réunie le 6 octobre 2025,
Après avis favorable du Bureau communautaire en date du 12 janvier 2026,

Daniel GENDRY précise que cette demande risque de se renouveler tous les ans.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré :

Présents : 45 (sortie de **Philippe GUIARD**, arrivée de **Richard CHAMARET**)

Votants : 50 (sortie de **Philippe GUIARD** qui ne prend pas part au vote et par le jeu des pouvoirs)

A L'UNANIMITÉ (50 votants)

⇒ **VALIDE** le versement d'une subvention au Syndicat du Percheron Mayennais d'un montant de 2 000€ ;

⇒ **AUTORISE** le Président ou le Vice-président à signer toutes formalités afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 22 janvier 2026

Pour extrait conforme,
Le Président



Christophe LANGOUËT

Le secrétaire de séance,



Maxime CHAUVIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200048551-20260119-DELIB20260103-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/01/2026
Affichage : 28/01/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

